

C39 – La tentation Mélenchon. Mélenchon, l'imposture

Bonjour à toutes et à tous,

Dans ma chronique précédente n°38, j'ai présenté les 3 thèmes à partir desquels sera réalisée l'analyse critique des programmes des candidats à l'élection présidentielle et qui sont, je le rappelle, la démocratie, le capitalisme et la croissance.

Les candidats déclarés éligibles par le conseil constitutionnel, eux sont au nombre de douze et se dénomment, dans l'ordre alphabétique : Nathalie Arthaud, Nicolas Dupont-Aignan, Anne Hidalgo, Yannick Jadot, Marine Le Pen, Jean Lassalle, Emmanuel Macron, Jean Luc Mélenchon, Valérie Pécresse, Philippe Poutou, Fabien Roussel et Eric Zemmour.

Je délaisserai toutefois cet ordre alphabétique pour entamer cette étude, au profit d'un ordre plus subjectif, je dirais même stratégique, c'est à dire que j'étudierai prioritairement les candidats qui semblent séduire certains de nos sympathisants de la décroissance (inéluçtable) et de la démocratie (directe), afin, naturellement de tenter les en dissuader.

Et je commencerai par celui qui semble attirer vers lui le plus de suffrages, mais qui, de mon point de vue, représente le choix le plus erroné qui puisse être fait par nos sympathisants : ce choix erroné , c'est le vote Jean Luc Mélenchon.

En réalité, le tentation du vote JLM par nos sympathisants est une impulsion de bonne foi, mais, malheureusement, cette impulsion est fondée sur une imposture.

Cette imposture, c'est, naturellement, celle de Monsieur JLM qui sur, nos trois thèmes fondamentaux, la démocratie, le capitalisme et la croissance dit exactement le contraire de ce qu'il parvient faire croire. Ce qui est très exactement la définition d'une imposture.

En effet, M JLM tente de nous faire croire qu'il est pour la véritable démocratie (qui est je le rappelle de confier l'exercice du pouvoir législatif au peuple) alors qu'en étudiant de près son programme et en décryptant ses formulations roublardes et trompeuses, nous constatons en réalité qu'il n'en est rien et qu'il valide totalement le système oligocratique

En effet, M JLM tente de nous faire croire qu'il veut sortir du capitalisme alors qu'en étudiant de près son programme et en décryptant ses formulations roublardes et trompeuses, nous constatons en réalité qu'il n'en est rien et qu'il valide le système capitaliste

En effet, M JLM tente de nous faire croire qu'il conteste la croissance alors qu'en étudiant de près son programme et en décryptant ses formulations roublardes et trompeuses, nous constatons en réalité qu'il n'en est rien et qu'il croit dur comme fer à la durabilité et à la nécessité de la croissance.

Mais parler de formulation trompeuse et roublarde, c'est également

rapprocher la syntaxe du programme Mélenchon de la syntaxe de la constitution française actuelle qui manie habilement imprécision, obscurité et restriction implicite afin de pouvoir faire dire tout et n'importe quoi à tel article considéré en fonction des besoins ponctuels du moment.

Vérifions donc tout cela concrètement dans le texte même du programme JLM:

Sous le titre : Une République permettant l'intervention populaire

Créer un droit de révoquer un élu en cours de mandat, par référendum, sur demande d'une partie du corps électoral.

Critère d'Imprécision : On ne sait pas quelle partie du corps électoral pourrait déclencher un référendum, ni par quel dispositif. ce qui enlève toute portée à cette proposition.

Critère de restriction : à partir du moment où un pouvoir de révocabilité politique est attribué au peuple, nous sommes en droit de nous demander pourquoi ce pouvoir est limité aux élus et ne couvre pas l'intégralité du personnel politique, c'est à dire les ministres, hauts fonctionnaires, technocrates, et autres agents de l'état qui comme chacun le sait, sont les véritables acteurs de la vie de vie politique, et qui produisent d'ailleurs eux-même plus de 90% des textes législatifs, sous forme de décrets, arrêtés, règlements, circulaires, directives, etc... Il semblerait même logique que le pouvoir de révocabilité s'exerce en priorité sur ces mandataires qui sont désignés sans l'avis du peuple, alors que les élus, eux, l'ont été par le peuple lui même.

Instaurer le référendum d'initiative citoyenne et le droit des citoyens de proposer une loi.

Critère de Restriction : ce RIC se limite au droit des citoyens à proposer une loi. Il lui refuse le droit de modifier, ou d'abroger une loi. Il lui refuse également le droit de modifier la constitution.

Rendre obligatoire le recours au référendum pour réviser la Constitution ou ratifier tout nouveau traité européen et garantir le respect de la décision populaire.

Critère d'imprécision : il n'est pas dit si ce référendum peut être déclenché à l'initiative des citoyens. Le libellé semble dire que non.

Instaurer le vote obligatoire et la reconnaissance du vote blanc comme suffrage exprimé

L'instauration du vote obligatoire représente le summum de l'allégeance au système en place parce que cette mesure coercitive prive le citoyen de sa liberté de s'opposer au système en contestant ses procédures. Cela revient à dire : vous avez le droit de refuser de voter pour monsieur Untel ou madame Unetelle, mais vous n'avez pas le droit de refuser de vous

soumettre aux procédures qu'on vous impose.

Pour un soi-disant insoumis, c'est une contradiction magistrale, et, pour tout dire c'est la preuve d'une imposture. Le parti dit de la France Insoumise est en réalité un parti parfaitement soumis à la France de la constitution de 1958; puisqu'il entend refuser aux citoyens français de droit de contester le système de procédures instituées cette constitution. En réalité, cette mesure constitue le pire forfait anti-démocratique qu'on puisse imaginer. Et il convient d'observer que JLM est le seul candidat qui ose le proposer.

Mais cette option du vote obligatoire dépasse même le cadre de la fracture juridique pour celui de l'atteinte à l'éthique politique car elle est synonyme d'acceptation d'un Etat tout puissant et d'un Etat fondé à donner les leçons de morale au citoyen ordinaire. Ce totalitarisme de la pensée est à lui seul rédhibitoire de toute possibilité de soutien à un tel parti.

Parallèlement à cette option liberticide, la reconnaissance du vote blanc en tant que suffrage exprimé, présentée comme contre-mesure destinée à adoucir la pilule et justifier du bien-fondé logique du vote obligatoire, se révèle, à l'analyse, encore plus anti-démocratique, véritable outil de vassalisation et de soumission au système oligocratique en place.

Car la reconnaissance du vote blanc qu'est-ce que cela veut dire en réalité ? Eh bien, c'est tout d'abord instituer une différenciation juridique arbitraire entre le vote blanc, le vote nul, le non déplacement en bureau de vote et la non-inscription sur les listes électorales. Au fond et en bref, poser la problématique du vote blanc, c'est poser toute la problématique de l'abstention. J'ai déjà traité de cette question très importante, et pour tout dire fondamentale pour la démocratie, dans les chroniques n° 33 à 38 de la série consacrée à l'abstention, mais il ne paraît pas inutile d'y revenir en détail et la lumière d'une application concrète à propos des mesures proposées par le programme de JLM et de la France Insoumise « L'avenir en commun ».

En réalité, JLM reprend à son compte la double stratégie oligocratique consistant, d'une part à culpabiliser l'abstention à l'aide d'outils de propagande politicienne, et d'autre part à la minimiser à l'aide d'outils de comptabilité électorale. Et ce concept de vote blanc fait partie des artifices, et c'est d'ailleurs l'un des principaux, permettant à l'oligocratie de minimiser l'abstention en cherchant à imposer l'idée que seuls les votes blancs sont recevables en tant qu'abstention comptabilisable.

Ce que JLM ignore délibérément, ou plus exactement, stigmatise comme ne devant pas exister c'est le comportement volontaire des 5 millions de citoyens qui refusent de s'inscrire sur les listes électorales, des 23,5 millions de citoyens qui sont inscrits sur les listes électorales mais qui refusent de se déplacer dans les bureaux de vote, du demi million de citoyens qui sont

inscrits sur les listes électorales qui se déplacent dans les bureaux de vote mais qui raturent leur bulletin, soit un total de 29 millions de citoyens sur un total de 52 millions de citoyens non privés de leur droit de vote (chiffres moyens des dernières consultations électorales), c'est à dire 56%.

Eh, bien c'est cette majorité absolue que M JLM voudrait ne pas comptabiliser. Cette forfaiture repose en réalité sur deux idées forces toutes aussi détestable l'une que l'autre :

1 - Les catégories 1, 2 et 3 , c'est à dire les 5 millions de citoyens qui refusent de s'inscrire sur les listes électorales, des 23,5 millions de citoyens qui sont inscrits sur les listes électorales mais qui refusent de se déplacer dans les bureaux de vote, du demi million de citoyens qui sont inscrits sur les listes électorales qui se déplacent dans les bureaux de vote mais qui raturent leur bulletin, sont de mauvais citoyens et il faut les obliger à passer sous les fourches caudines de l'oligocratie en les obligeant mettre un bulletin blanc dans une urne

2 - Les catégories 1, 2 et 3 ne sont pas des abstentionnistes car ne peut être dénommé abstentionniste que celui qui accepte au préalable les procédures de vote qu'on lui impose

La conclusion, c'est que Monsieur JLM a besoin de prendre des leçons démocratie, mais également des leçons de politique

Car, ce que M JLM ne comprend pas, à cause sans doute de son aveuglement oligocratique, c'est que les catégories 1, 2 et 3, qui représente 29 millions de citoyens s'expriment de par leur comportement, ce comportement qui indispose M JLM, tout autant que ceux qui mettent un bulletin dans l'urne pour voter pour monsieur untel ou madame unetelle, le programme de monsieur untel n'étant généralement qu'une variante fort peu dissemblable du programme de madame unetelle.

Et il est même évident qu'ils expriment quelque chose de beaucoup plus fort que le vote untel/unetelle, car ils expriment tout simplement leur refus des procédures qu'on leur propose, leur défiance du système oligocratique, leur désir (plus ou moins conscientisé) d'autre chose, d'autre chose en terme d'organisation de la vie politique.

Non, ces gens-là ne sont pas réformistes, ils ne croient pas au replâtrage, ni aux mesurette, car s'ils y croyaient ils voteraient sans doute JLM, ces gens ne veulent plus du système, mais ils ne savent pas comment faire, alors ils s'abstiennent.

Oui, ils s'abstiennent chacun selon le mode qui lui convient le mieux, que ce soit de façon consciente et mûrement réfléchi, ou inconscient voire subconscient. Mais le résultat factuel est là : ils ne votent pas.

Oui, ils s'abstiennent selon différents modes, le mode le plus appuyé étant précisément celui le plus décrié par monsieur Mélenchon : la non inscription

sur les listes électorales. C'est le mode le plus fort car c'est celui qui exprime le plus clairement le mépris du citoyen pour le système en place, oui, je dis bien le mépris, terme non outrancier et qui ne fait que renvoyer tel un miroir déformant le même mépris des politiciens professionnels oligocratiques vis à vis de l'électeur.

Ces politiciens professionnels oligocratiques qui restent fidèles à la célèbre maxime de EJ Sièyès, père fondateur du système représentatif : « *le citoyen ordinaire n'a ni assez d'instruction, ni assez de temps libre pour s'occuper de faire les lois* » et à celle de A. de Tocqueville l'un des inspireurs du capitalisme : « *il ne faut pas avoir peur du suffrage universel les gens voteront comme on leur dira* »

Oui, Monsieur Mélenchon, les citoyens qui ne s'inscrivent pas sur les listes électorales sont bien des abstentionnistes, tant au sens grammatical qu'au sens électoral, c'est à dire qu'il s'abstiennent de faire quelque chose que leur propose, où qui est programmé par le système en place.

Non, M. Melenchon, ils ne sont pas des citoyens de deuxième ordre, il sont des citoyens à part entière et doivent être comptabilisés à ce titre.

Et que dire des citoyens qui ont fait l'effort de s'inscrire sur une liste électorale, mais qui décide néanmoins de ne pas se déplacer dans les bureaux de vote ? Eux aussi manifestent une sorte de rejet de participer à la mise en scène qu'on leur propose et sont également des abstentionnistes. Et ce sont eux que M. Melenchon voudrait obliger à venir mettre un bulletin blanc dans une urne,

c'est à dire les empêcher d'exprimer leur contestation du système c'est à dire, plus grave, rétrograder artificiellement cette contestation à un niveau inférieur : celui d'exprimer seulement qu'aucun des candidats déclarés éligibles par le conseil constitutionnel ne leur convient

De ce fait, plus aucun citoyen n'aurait la possibilité de contester le système, car, en étant obligé et contraint par la coercition de voter blanc, chaque citoyen apparaîtra ainsi comme parfaitement soumis au système oligocratique. Soumis en quelque sorte par le Parti des insoumis.

C'est plus qu'une imposture, c'est de la tyrannie

Nous ne pouvons clore cette rubrique démocratie à la mode JLM sans citer deux autres propositions aléatoires :

1. Généraliser la représentation proportionnelle
2. Instaurer une 6ème république

Nous ne ferons pas de procès d'intention à M JLM sur ces points pour la bonne et simple raison que JLM ne dit absolument rien des ses intentions précises et s'en tient à un effet d'annonce façon conversation de bistro qui ne l'engage en rien sur le fond.

En effet que veut dire « Généraliser la représentation proportionnelle » ? Quel est le sens précis de cette phrase ? S'agit t'il de faire élire le président de la république à la proportionnelle ? Concernat les législatives, s'agit-il d'instiller une dose de proportionnelle, ou d'une proportionnelle intégrale ? S'il s'agit d'une proportionnelle intégrale, est-ce une proportionnelle par circonscription ou une proportionnelle à l'échelon national ? S'agit-il d'une proportionnelle par scrutin de liste ou uninominal ? Autant de précisions qui déterminent des modes de scrutin fort différents et, qui, n'étant pas apportées et enlèvent toute crédibilité à cette propositions aléatoire.

Afin d'illustrer cette carence coupable, et à titre d'exemple, je vais vous lire les propositions en 4 points contenues dans le Pacte démocratique qui est une proposition de charte élaborée par le "Groupe de réflexion sur l'avancée de la démocratie", visant à établir un ensemble de règles constitutionnelles, législatives ou réglementaires afin de permettre à la pluralité des citoyens la diffusion de leurs idées politiques et de rendre accessible leur participation aux différentes élections.

1 - L'élection législative se déroule au scrutin proportionnel intégral national à un tour.

2 - Chaque parti, ou candidat libre, dépose ses documents de propagande ainsi qu'une liste de noms sur une plate-forme dédiée accessible à tous les citoyens.

3 - Les 577 députés de l'assemblée nationale sont répartis en proportion des voix obtenus par les différents partis.

4 - Si le nombre de noms inscrit sur une liste est inférieur au score obtenu par cette liste, les sièges restant à pourvoir sont attribués équitablement aux autres listes.

Voici donc ce qu'il faut écrire si l'on ne veut pas parler pour ne rien dire. Ce que ne fait naturellement pas JLM qui opte pour la formulation démagogique, imprécise et vide de sens, et bien dans l'esprit de la constitution du 4 octobre 1958.

Concernant maintenant l'autre formule choc : Instaurer une 6ème république, complétée par la simili précision : engager un processus constituant en réunissant une Assemblée constituante. Nous ne sommes pas plus avancés que pour la proportionnelle quant aux contours de ce qui nous attend, mais, nous avons, par contre, des raisons d'être plus inquiets. Car qui va écrire cette nouvelle constitution ? Questionné sur ce point et sur le fonctionnement de la future constituante, JLM a répondu que son parti proposerait sans doute quelque chose (ce sont ces termes exacts).

Dans ces conditions, nous pouvons nous interroger sur les modalités et l'impartialité du débat citoyen préalable à la ratification du projet dont elle accouchera, paramètre déterminant qui n'est pas précisé dans le

programme l'Avenir en commun et à propos duquel nous sommes fondés à nourrir la plus grande inquiétude connaissant la propension de JLM à rendre les actes citoyens obligatoires

Voici pour le rendu de la copie démocratique de JLM,

Concernant la position de JLM par rapport au capitalisme, nous ne trouvons absolument rien dans son programme, ni dans ses propos traduisant une quelconque volonté de rompre avec le capitalisme, terme qui n'est même pas cité une seule fois dans les 125 pages de l'Avenir en commun.

La conclusion, c'est donc que pour JLM, soit le capitalisme n'existe pas, soit il fait partie du paysage indiscutable comme le soleil, le ciel et le vent. De point de vue, il se situe dans la pure ligne réformiste socialisante qui a besoin du capitalisme pour exister et que le capitalisme utilise en tant que variable d'ajustement pour gérer son cheptel de salariés. Toujours du même point de vue, nous pouvons constater que l'un et l'autre, le capitalisme et JLM, marchent main dans la main pour pérenniser le système du salariat, que Marx, ne l'oublions pas, assimilait à l'esclavage et dont il préconisait l'abolition.

Si JLM peut certes faire illusion auprès de certains en égrenant des mesures d'accompagnement du capitalisme habilement maquillées en mesures d'adoucissement, il ne saurait tromper les véritables contempteurs du capitalisme qui proposent la seule voie option possible permettant à la société future de répondre aux enjeux économiques : la rupture totale avec le capitalisme par l'abrogation de l'ensemble du dispositif juridique lui permettant d'exister.

Dernier thème : la croissance et son antithèse la décroissance.

Comme pour le capitalisme, de la croissance JLM n'en parle pas, de la décroissance non plus. D'ailleurs, la partie proprement « économique » de l'Avenir en commun brille par son absence, mis à part les mesures d'accompagnement que nous venons de citer, mesures plutôt proposée en terme de déclaration d'intention qu'en terme d'articles de lois, ainsi sont exprimés quelques vœux pieux concernant la relocalisation de certaines activités (non précisées) ou le ralentissement du productivisme (terme vague et non précisé) .

Quant à la partie « écologique » elle distille les les banalités d'usage sur les déchets, les ressources renouvelables et le réchauffement climatique, banalités peu contestables et partagées par tous les candidats, de droite comme de gauche.

Mais sur l'essentiel ? C'est à dire sur la durabilité de la croissance.

JLM alerte-t-il les citoyens sur l'inéluctabilité de la décroissance de la société industrielle liée à la raréfaction des ressources naturelles finies ?

Non, pas un mot !

JLM informe t-il les citoyens sur les lois de la physique qui appliquées à l'économie croissanciste, engendrent mécaniquement son déclin ?

JLM sensibilise t-il les citoyens sur les contraintes physiques, liées à la dépétrolisation de l'agriculture et la perte de fertilité des sols, qui vont bientôt peser sur la production alimentaire et entrer en incompatibilité avec l'accroissement démographique ? Non, pas un mot !

Pour ce candidat, comme d'ailleurs pour tous les autres, la croissance économique est une longue route durable que rien ne pourrait venir contrarier, hormis quelques légers petits problèmes de détails, que le génie humain ne saurait faillir à résoudre.

Je vous remercie et je vous dis à bientôt